

Antiquaire-négociant | négociante d'art



Formation adulte

Vous avez plus de 18 ans ?

Vous cherchez à vous former tout en travaillant ?

L'alternance est la solution idéale pour acquérir les compétences nécessaires à la pratique d'un métier.

En tant qu'antiquaire-négociant d'art, vous êtes un professionnel du marché de l'art spécialisé dans la recherche, l'expertise et la commercialisation d'objets d'art et de collection (meubles, peintures, sculptures, objets décoratifs...).

Vous identifiez, analysez et authentifiez les œuvres (style, époque, provenance, état, valeur), constituez leur documentation et assurez leur mise en valeur en boutique, galerie, foire ou via des plateformes numériques.

Vous développez votre activité en prospectant différents circuits (ventes publiques, particuliers, réseaux professionnels), tout en conseillant votre clientèle, en fixant les prix et en négociant les transactions.

Vous assurez également la gestion administrative (inventaires, facturation, certificats) et collaborez, si nécessaire, avec des restaurateurs spécialisés.

Votre pratique s'inscrit dans un cadre légal strict (traçabilité, lutte contre le recel, réglementation des biens culturels) et engage votre responsabilité professionnelle.

Votre expertise repose sur une solide culture en histoire de l'art, associée à des compétences analytiques, commerciales et relationnelles.

Journée type

Vous recherchez et sélectionnez des objets d'art et de collection lors de ventes, foires ou via votre réseau.

Vous les identifiez, vérifiez leur authenticité et leur provenance, évaluez leur état et estimez leur valeur selon le marché.

Vous négociez les acquisitions, organisez leur transport, leur documentation et leur mise en valeur en vue de leur commercialisation.

Vous conseillez les clients, gérez les ventes et le suivi administratif dans le respect des obligations légales et des exigences de traçabilité et de sécurité propres au marché de l'art.



Visite de l'atelier

Débouchés

Au bout de deux ans de formation, vous pouvez choisir de :

- Exercer comme antiquaire-négociant d'art indépendant
- Ouvrir ou gérer une galerie d'art
- Travailler comme salarié dans un commerce d'objets d'art et de collection, une salle de vente, une galerie, une maison d'expertise
- Intervenir comme consultant ou expert auprès de compagnies d'assurance, notaires ou institutions
- Approfondir vos connaissances et vous spécialiser dans une période artistique, une catégorie d'objets, un courant ou un marché spécifique

Qualités

Quelles qualités devez-vous posséder pour être antiquaire-négociant d'art ?

Vous devez allier intérêt pour l'histoire de l'art, curiosité intellectuelle, esprit d'analyse, rigueur et éthique, sens du contact et capacité de négociation.

Quelles qualités développerez-vous pendant votre formation ?

Vous allez développer vos compétences et votre expertise en analyse et identification des œuvres, ainsi que vos capacités de recherche, d'organisation, de négociation, tout en apprenant à valoriser les

objets (tant physiquement que numériquement), et vous aurez acquis des compétences en gestion.

Détails sur la formation:

Horaire:

L'horaire repris ci-dessous est à titre indicatif et est susceptible d'être modifié :

- **1e année** : Jeudi 9h30 - 17h
- **2e année** : Jeudi 9h30 - 17h et quelques vendredis après-midi (13h - 17h)

Organisation

L'alternance allie cours théoriques dans un centre de formation et formation pratique en entreprise. Nous vous proposons de vous former dans ce métier en concluant une convention de stage avec une entreprise (+/- 26 à 30 heures par semaine) et en suivant des cours dans un centre de formation (+/- 8 à 12 heures par semaine).

Pratique en entreprise

Vous choisissez une formation en alternance et même si la pratique en entreprise n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée pour acquérir les gestes et les pratiques de votre métier. Pour ce faire, vous pouvez conclure une convention de stage rémunérée avec une entreprise formatrice.

Le référent stage est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est présent pour vous orienter, vous aider dans vos recherches de stages, il est chargé des aspects administratifs et veille au bon déroulement de votre formation en entreprise.

Certification

A l'issue de la formation, l'apprenant obtient un diplôme chef d'entreprise "Antiquaire-négociant d'art" homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ainsi qu'un certificat de gestion.

DETAILS SUR LA FORMATION

Diplôme de chef d'entreprise Antiquaire-négociant d'art et certificat de gestion

Prix: 325 euros par an

Matériel à acquérir pour suivre la formation: Pour suivre la formation, il est conseillé de disposer d'un ordinateur portable, d'outils de recherche documentaire et d'ouvrages de référence en histoire de l'art. Notez que certains frais peuvent être liés aux visites de foires, musées ou événements.

Durée: 2 ans

Stage: Stage pratique en entreprise conseillé pour chaque année de formation

Plus d'informations : 0800 85 210 - info@efp.be

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir 18 ans accomplis au 31/12 de l'année d'inscription ou avoir satisfait à l'obligation scolaire à cette date ET répondre à l'une des conditions suivantes:

- 4^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement général, technique ou artistique (CESI/CE2D)
- 6^{ème} année secondaire réussie dans l'enseignement professionnel (CE6P ou CQ6P)
- Certificat d'apprentissage
- Examen d'admission aux conditions générales (CESI/CE2D)